39e Année - N° 3038. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 17 Décembre 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,0
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

A QUI LA PALME ?

A Honnorat ? à Andrieux ? à Baron ? à Esclangon ? à moi-même ? On ne sait plus ? on s'y perd ! Tous les journaux régionaux publient à l'envie les lettres que conformément aux usages en la matière le ministre a adressé aux divers représentants du département. Le père Andrieux, toujours fouinard, ayant eu vent de la chose s'en attribue le mérite dans une lettre qu'il a adressé à *La Defense*. Enfin ce journal parle le plus sérieusement du monde de l'action, en cette affaire, de mon honorable adversaire battu dès le premier tour en 1926. Comme je puis donner l'assurance que, de concert avec diverses personnalités politiques, je suis intervenu très énergiquement pour faire obtenir satisfaction à nos édiles, nous sommes, ont le voit, dans la plus cruelle incertitude en ce qui concerne l'attribution de la Palme au véritable gagnant.

Sisteronnais, mes amis, vous n'auriez jamais cru, sans doute, avoir tant de défenseurs ! Ils sont légion ! Et dire que si le scrutin départemental existait encore vous eussiez eu en plus les lettres de Gardiol et d'Henri Michel s'attribuant eux aussi leur part de mérite ; maintenant ces deux parlementaires s'en moquent..,.. Si nous avions été à 15 jours des élections sénatoriales M. Perchot lui-même aurait sorti sa lettre : chacun sait en effet que ce dernier se souvient au moins pendant 15 jours tous les 9 ans qu'il est sénateur des Basses-Alpes.

Nous attendons enfin avec une grande impatience une lettre de Pellatan et de Vial-Hermalaüs nous affirmant qu'ils ont été eux aussi la cheville ouvrière de l'affaire et que c'est grâce à leurs bons offices que l'acquisition du Fort a été réalisé par la ville.

Que de champions pour défendre les intérêts Sisteronnais !

Et en voyant le zèle avec lequel les deux antagonistes, le père Andrieux et Baron se disputent l'honneur de nous servir, je ne puis m'empêcher de me reporter par la pensée à la session de Mai du Conseil général des Basses-Alpes. Il s'agissait de savoir à l'époque si au mépris de toute idée de Justice et de la logique la plus élémentaire, le le service des Ponts et Chaussées serait transporté de Sisteron, ville centrale, à Forcalquier, située sur une ligne de chemin de fer secondaire.

Vous nous déclariez en séance, citoyen Baron : « Moi, je suis obligé de m'abstenir ! » Ce que vous fîtes.... Et cette fois au moins vous fûtes logique avec votre conduite de toujours à notre égard, les intérêts de Sisteron n'ayant jamais, au su de tout le monde, retenu, si peu soit-il, votre attention.

Alors nous restâmes quatre dans l'Assemblée départementale à défendre les intérêts de notre Cité injustement sacrifiés. Je fus en effet soutenu dans ma lutte par mes collègues Mouraire (Turriers), Massot (La Motte) et Camille Raymond (Volonne).

Dans ces conditions je pense que nos compatriotes Sisteronnais se diront avec juste raison que le zèle déployé par le citoyen Baron à défendre les intérêts de notre Cité est trop tardif pour être sincère ! Ce zéle ne trouve son explication que dans la proximité des élections générales qui auront lieu en Mai 1928 et bon nombre de citoyens, sans nul doute, se souviendront qu'au moment ou nous aurions eu besoin du concours du citoyen Baron il s'est prudemment défilé

Emile GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES

Exposition de la Durance

Saison d'art Alpin

APPEL à la POPULATION SISTERONNAISE

Nous avons donné dans notre numéro du 26 Novembre dernier la composition du Comité des Fêtes en vue de l'organisation des grandes manifestations qui se dérouleront dans notre pittoresque cité pendant la belle saison de l'année 1928.

Sans pouvoir donner encore des précisions sur les diverses festivités en perspective, le Comité, dans sa première réunion, a ébauché les grandes lignes d'un programme qui satisfaira les plus difficiles.

En dehors de l'exposition de la Durance, placée sous le haut patronage de M. Poincaré, Président du Conseil, du Ministre de l'Instruction Publique, de M. le Préfet des Basses-Alpes, des membres du Conseil Général, des Conseillers Municipaux de Sisteron, et sous la haute direction du commissaire général et brillant organisateur des saisons d'art, M. Marcel Provence, et de Mme Massot-Devèze, notre éminente compatriote, plusieurs dimanches, et principalement en août, seront consacrés à diverses manifestations. Elles débuteront par une première journée de fêtes provençales et du costume alpin.

Un grand festival musical suivra, avec le précieux concours de diverses sociétés régionales et d'une phalange militaire de France des plus en renom.

Viendra ensuite un concours de gymnastique, placé sous le patronage du *Sisteron-Vélo*, qui fera appel aux sociétés sportives les mieux qualifiées.

Une des plus belles journées sera certainement celle du 15 Août, au cours de laquelle les principaux artistes de la Comédie Française viendront nous donner, dans le Cadre merveilleux de notre vieille Citadelle, *Le Cid*, une des plus belles œuvres de Corneille.

A cela ajoutons un défilé historique qui fera revivre nos vieilles traditions et corporations sisteronnaises ainsi que les personnages de notre grand poète Paul Arène.

Un congrès mutualiste et un important comice agricole auront lieu le dimanche précédant notre grande foire de la Saint-Barthélémy.

Nul doute que ces grandes fêtes attireront dans notre belle cité un grand concours de visiteurs.

Mais de tels projets ne se réalisent pas sans argent ; il en faudra considérablement. Connaissant la générosité habituelle de la population sisteronnaise, les membres du Comité ne doutent pas un seul instant qu'ils trouveront auprès d'elle l'accueil le plus bienveillant. Les communes environnantes, intéressées à la prospérité du chef-lieu, auront à cœur de contribuer au succès de ces fêtes. D'avance, le comité adresse ses remerciements à tous les généreux donateurs.

Le Comité.

Les souscriptions seront perçues à domicile ou pourront être adressées à M. le Directeur de la Banque des Alpes, à M. Reynaud, président ou à M. Esmieu, notaire à Sisteron.

La CITADELLE

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la lettre que M. Poincaré, Ministre des Finances, a adressé à M. André Honnorat, sénateur des Basses-Alpes, relativement à la cession de la Citadelle à la ville de Sisteron.

C'est par erreur que cette lettre n'avait pas été insérée dans notre dernier numéro.

Nous nous en excusons bien volontiers auprès de notre distingué sénateur qui porte un si vif intérêt à notre cité.

Notre esprit de justice et d'impartialité exigeait cette publicité ; c'est maintenant chose faite.

N. D. L. R.

Ministère des Finances.

Paris, 21 Novembre 1927.

Monsieur le Sénateur et Cher Collègue,

Comme suite à la lettre du 6 Mai 1927, j'ai l'honneur de vous informer que je viens d'autoriser, par une décision de ce jour, la cession à la ville de Sisteron, sous réserve de la déclaration d'utilité publique de l'opération, dans un délai maximum d'un an, à moins que la ville ne préfère revendiquer le bénéfice de l'article 130 de la loi du 30 Juin 1923, et moyennant le prix de 30.000 francs payables dans les délais habituels et avec intérêts oratoires au taux réglementaire, de l'ensemble des terrains et bâtiments constituant l'ancienne citadelle déclassée de cette ville.

Cette cession ne comprendra pas, cependant, les parcelles qui sont destinées à l'élargissement de la route nationale numéro 85 aux abords de la porte du Dauphiné, au sujet desquelles mon département est actuellement en pourparlers avec celui des travaux publics.

Je suis heureux d'avoir pu seconder en la circonstance, l'intérêt que vous portez à la ville de Sisteron.

Agréez, Monsieur le Sénateur et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil,
Ministre des Finances,
Signé : POINCARÉ.

Chronique Electorale

Les pouvoirs de la Chambre actuelle expirent le premier Juin. La Chambre nouvelle doit être élue dans les deux mois qui précèdent cette date et qui avancerait celle des élections qui pourraient ainsi avoir lieu au mois d'Avril. Rien n'est encore officiel, cette date, comme les candidats, est problématique. En effet, rien n'est plus cascadeur qu'un candidat : il paraît, disparaît pour reparaître et ce jeu de cache-cache désoriente les électeurs ; en retour ceux-ci toujours gouailleurs, mettent à toutes les sauces ces citoyens de première catégorie.

N'a-t on pas annoncé avec fracas la candidature Painlevé ? n'annonce-t-on pas aussi la candidature Noulens, ancien ministre ? Ne dit-on pas qu'un candidat local est sous globe dans la sous-préfecture de M. Andrieux ? Ne dit-on pas que les candidats Paulet et Péguillan, un moment disparus, font de nouveau leur apparition ? Enfin, n'a-t-on pas annoncé le retrait de la candidature de l'oncle Andrieux devant celle d'un personnage de premier choix ? Quoiqu'il en soit, M. Andrieux ne veux pas s'en aller. Qu'on en juge par la lettre suivante qu'il vient d'adresser à l'un de ses amis et que l'on nous communique :

Paris, 9 Décembre 1927.

Cher ami,

« J'apprends qu'à Marseille, dans une réunion secrète, à laquelle vous avez assisté avec le Maire de Manosque et à

© VILLE DE SISTERON

laquelle le Maire de Sisteron aurait, dit-on, donné son adhésion par écrit, on a décidé de m'opposer un candidat étranger à notre département, mais devant la Majesté duquel on prétend me contraindre à me retirer. Ceux qui ont eu cette noble idée me connaissent mal ; je considère leur défi comme une injure, et je relève le gant. De la décision d'un Comité à la lanterne, j'en appelle au grand jour du Suffrage Universel. Ma candidature est posée irrévocablement ; elle ne sera retirée devant aucune autre. Si le préféré des intrigues marseillaises est, comme je l'apprends, mon ancien collègue Noulens, avec qui je n'ai eu que de bons rapports, mais qui a fait une assez piteuse figure durant son ambassade en Russie, nous nous mesurerons dans les réunions publiques, après quoi, je prétends l'obliger, quels que soient ses patrons, à se désister au second tour.

Votre dévoué
qui n'a jamais rompu sur aucun terrain,
ANDRIEUX.

Et nunc erudimini.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Avis de réunion.

Les anciens Combattants pensionnés ou non, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le Dimanche 18 décembre à 2 heures très précises à la mairie de Sisteron.

Ordre du jour : Nomination définitive des membres du conseil d'administration de l'association.

Approbation du statuts, inscription des membres adhérents.

A noter que, tous les camarades qui ont à ce jour formulé leur demande d'option du Certificat Provisoire et qui du fait des lenteurs administratives n'en seraient pas possesseurs pourront prendre part à l'élection du bureau et se faire inscrire à l'association, à charge par eux de faire la preuve de leur qualité de Combattant aussi tot leur certificat parvenu,

La Commission.

Casino-Concert.

Ainsi que nous l'avons annoncé, demain soir à 9 heures aura lieu au Casino un grand concert suivi de bal donné sous les auspices du *Bouling-Club-Sisteronnais*. Ce concert comporte de magnifiques auditions de chants et de belles pages musicales. Des artistes locaux et étrangers, 1er prix du Conservatoire de Lyon, prêteront leur concours.

A minuit aura lieu un grand Bal, avec le concours de *Printania-Jazz*.

Nous invitons les amateurs du beau à assister en grand nombre à cette soirée artistique.

Prix d'entrée : parterre 5 fr. galerie 3 francs.

Canal de St-Tropez.

L'assemblée générale des arrosants du canal de St-Tropez a procédé dimanche à l'élection de la commission Syndicale pour les années 1928-1929 et 1930.

MM. Turcan Elie, Moyne Célestin, Moinier Paulin, Pascal Théodore et Brochier Emile ont été élus syndics.

Journée Berthelot.

La quête faite en ville à l'occasion de la maison Berthelot a produit la somme de 720 francs environ.

Pesage et Mesurage.

Dimanche dernier a eu lieu à la Mairie l'adjudication pour la perception des droits de pesage et mesurage pour les années 1928 et 1929. M. Revouy, fermier des droits d'octroi a été déclaré adjudicataire à 5.250 francs. Indiquons que les poids lourds jusqu'à 20 tonnes peuvent être pesés par la nouvelle bascule.

Chambre de Commerce.

Les élections à la Chambre de Commerce pour le canton de Sisteron ont donné les résultats suivants : Electeurs inscrits : 173. Votants : 78. Ont obtenu MM. Dol Eugène : 78 voix. Gunz Henri : 78 voix. Rebattu Henri : 78 voix. Richaud Fortuné : 78 voix.

Fanfare du Boumas.

Dimanche 18 décembre relâche. Pour la Noël grand Bal avec orchestre complet et répertoire choisi.

Prix d'entrée : Messieurs, 3 fr. Entrée gratuite pour les dames.

Oui... Mais ! ! !

Un dessert n'est pas complet sans le nougat Clovis BONNET

Nos édiles.

Bien que nous n'ayons pas été informés officiellement du départ de M. le Maire et de son premier adjoint pour Paris, une indiscrétion nous permet de faire connaître que ces messieurs partiront pour la capitale demain dimanche ; ils vont se joindre à la délégation du Conseil Général qui est chargée de défendre auprès du ministre compétent la question des 30.000 francs que la Compagnie de l'Energie électrique cherche à ne plus verser à la ville ainsi que l'y oblige un contrat dûment signé.

Nos lecteurs sont au courant de cette affaire ; ils savent qu'une rencontre aura lieu entre MM. Paret, Turcan et Galici. La paix qui avait été assez fortement troublée dans le ménage municipal Paret-Turcan, est revenue en son état normal ; il restait à s'attirer la bonne grâce du conseiller général ; le joint est trouvé ; une rencontre amicale aura lieu entre les trois représentants du peuple. Pour sceller d'une manière durable cette nouvelle amitié, le serment aura lieu sur le pont de la Concorde ; c'est en cet endroit symbolique que les antagonistes se donneront le baiser et fumeront le calumet de paix. Certains citoyens — mauvais plaisants — disent déjà que le baiser échangé sera le " baiser de Judas " ; nous, nous aimons à penser que ce sera le baiser fraternel et que le calumet de paix ne s'éteindra jamais, pas même aux élections municipales.

Mirabile visu.

Pour le comité des fêtes.

Au bal de *La Potinière*, qui a eu lieu dimanche dernier, une quête faite par le *Printania-Jazz* a produit la somme de 66 fr. 25 centimes qui sera versée à la caisse du Comité des fêtes.

Arrestation

Nos dévoués gendarmes, après d'actives recherches, ont réussi à mettre la main sur un dangereux malfaiteur qui avait commis de nombreux vols au quartier de la Baume. Ils ont surpris cet individu à Valernes au moment où il cherchait à pénétrer dans une maison appartenant à M. Rivas. Après un court interrogatoire, ils ont acquis la certitude qu'il était l'auteur des nombreux vols commis dans la région. Ce peu recommandable personnage est d'origine italienne ; il avait déjà subi plusieurs condamnations et était sorti, le 30 septembre dernier, de la prison de Clairvaux, où il avait purgé une condamnation à 17 mois de prison. Nos félicitations à notre brigade de gendarmerie.

Clôture de la chasse.

La clôture de la chasse aura lieu le 22 Janvier 1928 pour le département des Basses-Alpes.

Confiserie Brouchon

SISTERON

Ses nougats garantis supérieurs, ses chocolats si exquis et si variés, ses marrons glacés et bonbons fondants, ses bûches si réputées, ses Véritables Sisteronnais etc.. etc.. se recommandent à tous les Gourmets.

La maison remercie d'avance les personnes qui comme par le passé voudront bien l'honorer de leur confiance et les prie de vouloir bien passer leurs commandes sans retard, afin d'en assurer une bonne livraison.

Téléphone 57.

Etrangers-cartes d'identité.

Les étrangers dont la carte d'identité timbrée à 40 francs ou à 375 francs comporte une validité d'une année seulement sont priés de se présenter **avant le 25 courant**, à la mairie (ou au commissariat) de leur résidence afin d'y déposer leur carte pour que la préfecture puisse avant le 31 décembre courant les revêtir de la mention : " Valable jusqu'au 31 décembre 1928 ".

ETRENNES UTILES

Ecoliers et écolières vous trouverez à la Librairie **LIEUTIER**, des étrennes utiles consistant en :

des serviettes cuir,
des cartables cuir,
des boites de compas,
des boites de peinture,
des plumiers laquais,
des albums de dessin,
des albums pour cartes postales,
des boites de crayons couleur
des cahiers papier 1e choix,
des livres d'étrennes de tous genres,
des belles poupées incassables et en porcelaine et un grand choix de jouets.

Légion d'Honneur.

M. Etienne Martin, artiste peintre, conservateur du Musée de Digne vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur. C'est à lui que Sisteron doit le magnifique tableau, si plein de coloris, qui représente les bords de la Durance au Pont de la Baume et que le public peut admirer dans la salle des mariages de notre mairie.

M. Etienne Martin est un peintre de grand talent, un beau paysagiste qui a traduit les Alpes et leur atmosphère avec une richesse de tons et une souplesse d'exécution remarquables.

M. Etienne Martin occupe une des premières places parmi les peintres de l'école provençale. Aussi ses confrères l'appelèrent-ils récemment à la présidence de l'Association des artistes provençaux où il put donner la mesure de son esprit d'initiative et de son sens administratif. Sa promotion dans la Légion d'honneur sera accueillie avec joie par les nombreux amis qu'il compte dans les Basses-Alpes.

Obsèques.

Samedi matin avaient lieu au milieu d'un grand concours d'amis et connaissances les obsèques de notre concitoyen Joseph Laugier, décédé à la fleur de l'âge après une courte maladie.

En cette pénible circonstance, nous adressons à la famille Laugier, nos sincères condoléances.

Brevet Militaire.

Les jeures gens désireux de suivre les cours de préparation militaire sont informés que les cours auront lieu tous les dimanche matin.

Se faire inscrire chez M. Arnaud, cycles.

Ciné-Casino.

Ce soir Samedi à 21 h. et demain en matinée à 14 h. 30 avec orchestre symphonique.

Paramount-Journal
Actualités du monde entier
Une partie d'échec
— Comique —
LE GALOP DE L'AMOUR
Comédie Gaie en 2 parties
DOMINATION
Aventure Romanesque, avec Betty COMPSON.

La série des grands films commence : la semaine prochaine. *La Grande Duchesse et le garcon d'étage*, avec Adolphe Menjon.

21 et 1e Janvier : *Dans la Cage aux Lions* avec Mariste.

7 et 8 janvier : *Cobra*, le dernier film de Rudolph Valentino.

15 et 16 Janvier ; *Corsaire masqué* avec Florence Vidor.

22 et 23 janvier : *Fiançailles* rouges.

Retenez vos places vous ne le regretterez pas.

F. IMBERT

53 — Rue Droite — SISTERON

FANTAISIES
Tous articles pour cadeaux
Orfèvrerie
Coutellerie de Table
— **LUNETTERIE** —
Exécution rapide des ordonnances
— **OPTIQUE** —
Jumelles ordinaires et à prisme

PORCELAINES,
VERRERIES,
CRISTAUX,
PARFUMERIE,
MAROQUINERIE

Vente de bijoux or à la commission et sur commande

Occasion en brillants seulement

Toujours à l'ancienne Bijouterie **BELLE**

En vente à l'Imprimerie-Papeterie Pascal Lieutier, rue droite

Cartes illustrées de Noël et de Bonne Année (grand choix).
l'Almanach Vermot,
l'Almanach Hachette,
l'Almanach de Mathieu de la Drôme,
des calendriers éphémerides
des agendas de poche,
des agendas de commerce,
cartes de visites, enveloppes.

De la chaleur partout

Et n'importe ou, sans bois sans charbon. Le radiateur "Gaz Bleu Pétrole" vous chauffera trés vite une ou plusieurs pièces c'est le meilleur marché des modes de chauffage.

Gros et notices à la Sté du GAZ BLEU PETROLE 13, rue Taitbout, Paris, IXme.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'ELECTRICITÉ

Installations — Réparations
Entretien - Lumière
Force — Sonnerie

Travail soigné et garantie

L. BOCCARON, électricien

4, Traverse de la Place
-:- SISTERON -:-

© VILLE DE SISTERON

La grde Teinturerie Niçoise
D'AIX-EN-PROVENCE

informe sa nombreuse clientèle de la région Sisteronnaise qu'elle se charge toujours de tous travaux de teintures et nettoyages qui sont effectués par des procédés modernes. Livraison à la semaine ; deuil en 48 heures, plissage et jours à la machine.

Maison de toute confiance.

Pour tous travaux et renseignements s'adresser à **Mme MARGAILLAN**, Dépositaire, 55, Rue Droite, maison Bourgeon, deuxième étage.

Félix DUPERRON
INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Etudes,
Plans,
Devis,
Métrés.
Expertises,
Bornages.

Avenue Gambetta (Route de Nice)
DIGNE — Téléphone 97

Une bonne précaution

Lorsqu'un simple rhume se prolonge et produit de l'essoufflement, craignez de devenir asthmatique ou emphysèmateux. Employez alors la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme catarrhe, essoufflement. toux de vielles bronchites, et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve LAUGIER, Madame et Monsieur RICHAUD et leur fille remercient sincèrement les parents et amis. des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décés de Monsieur

Joseph LAUGIER,

leur fils, frére, beau-frère et oncle.

REMERCIEMENTS

Les familles DELAYE Hilaire, PELLEGRIN Adolphe et JANSON Paul, adressent leurs sincères remerciements à leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été prodiguées à l'occasion du décès de Monsieur

Hilaire DELAYE

retraité des Postes.

Tribunal de Commerce de Digne

Suivant jugement en date du sept décembre mil - neuf - cent-vingt-sept, rendu sur requête, le nommé **ABIBON Auguste Joseph**, hôtelier, demeurant à Bevons, a été déclaré en état de liquidation judiciaire.

Le tribunal a désigné pour juge commissaire Monsieur Caron, l'un de ses membres, et Monsieur Pélestor, commis-greffier à Digne, liquidateur provisoire.

Le greffier du tribunal :
G. GUIEU.

Avis aux Créanciers

Messieurs les créanciers du sieur **ABIBON Auguste-Joseph**, hôtelier, demeurant à Bevons, sont convoqués à se réunir le mardi **20 Décembre** courant à 14 heures, en l'une des salles du Palais de Justice, devant Monsieur Caron, juge commissaire à la dite liquidation judiciaire, à l'effet de donner leur avis tant sur la liquidation que sur la nomination d'un ou plusieurs liquidateurs définitifs ou le maintien du liquidateur actuel.

Le greffier du tribunal.
G. GUIEU.

ETAT-CIVIL
du 10 au 17 décembre.

NAISSANCES

Catherine Lopez, rue Saunerie.

PUBLICATIONS DE MARIAGES
entre

Gabriel Antoine Gay-Para, chef-cuisinier, demeurant à Sisteron et Hélène Alphonsine Chapuy, brodeuse, demeurant à Marseille.

Jean-Marie Louis Chaillan, professeur-adjoint demeurant à Sisteron, et Marie-Rose Ricaud, s. p. demeurant à Barcelonnette.

MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Joseph Aimé Casimir Laugier, 34 ans, Rue Droite.

REUSSITE EN TOUT

Amour, santé, fortune, en portan

LA PIERRE STAURA

Amulette millénaire

talisman miraculeux garanti naturel.
Ecrire **Franc. MAJOIS, 59,** Rue Rochechouart, service 82, Paris.

Joindre 3, 50 en timbres ou mandat pour recevoir plaquette illustrée, sous pli fermé franco.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs
20 kilos 45 francs

Pour tons, blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre remboursement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux. Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice. régérences et prix pour toute quantités. Etabl **UNIC-COLOR.** Service Z. F. 5 bis rue République, à **PUTEAUX** (pont Neuilly) Seine.

En vente à la librairie Lieutier

DÉPOT — 23, Rue d'Enghien, 23. — PARIS

EN VENTE PARTOUT

BANQUE DES ALPES
(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

ELECTRIC-AUTO
C. FIASTRE
51, Rue Droite - SISTERON - Basses-Alpes

Téléphone 71 — Registre du Commerce Digne N° 827.

ACCUMULATEURS
DYNAMOS -- MAGNETOS
Accessoires Electriques
RÉÉMANTATION

VENTE -- RÉPARATIONS

EQUIPEMENT ELECTRIQUE de Voitures
BOBINAGE de Dynamos et Magnétos
Charge et entretien d'Accumulateurs

Ancienne Droguerie TURIN
H. Durbec, successeur
Rue de l'Horloge — SISTERON

Tous les produits pour les soins à donner aux bestiaux, pour l'entretien des arbres et de la vigne.

-:- *SPECIALITE DE CAFES* -:-

Location d'Automobiles
Les plus souples, les plus confortables

JEAN GALVEZ
—o— *TELEPHONE 2.* —o—
Rue de Provence — SISTERON

E. CASAGRANDE
DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

---

Location d'Automobiles
-:- *Voitures fermées et confortables* -:-

A. ALLIBERT
CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. SISTERON.

Garage des Alpes
RAMÉRO
Cours St-Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE
de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés

Aperçu de quelques modèles
Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie 5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques 8,500 »
Frégoli 500 k. Torpédo 6 pl. sans transform. 6,500 »
Chassis Ford écl. dém. 6,500 »
Ford origine, 5 et 6 pl. dém. conduite intér. 8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrge écl. électriq. 8,500 »
Normande 1 tonne 10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses 13.500 »

— *Garage pour autos et camions* —

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

---

les Automobiles

SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

Les derniers modèles sont livrés avec de nombreux accessoires, sans supplément de prix

Rendez-vous compte au garage BUES frères

---

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON